



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Changement climatique et activités de montagne

DSF appelle à la mobilisation générale et annonce la prochaine mutualisation de financements en faveur de la préservation des massifs français.

Paris, le 7 novembre 2019 – Alors que l'univers de la montagne se réunit à Paris à l'occasion de la conférence de presse de lancement de saison de France Montagnes à la Tour Eiffel, Domaines Skiables de France a tenu à s'exprimer sur l'impact incontestable du changement climatique sur les massifs français.

Face aux enjeux de préservation d'un patrimoine tricolore, à la fois environnemental, économique et social, la chambre professionnelle, représentant 250 stations réparties sur six massifs, lance un appel à destination de tous les acteurs de la montagne pour une mobilisation générale sans précédent.

Au cœur de cette démarche, l'ambition de créer d'ici avril 2020 un dispositif de mutualisation de financements pour la recherche de solutions concrètes autour de la réduction des gaz à effet de serre, de la ressource en eau, de la biodiversité et des déchets.

Opérateurs de domaines skiables, professionnels et élus de montagne...

« Aux premières loges des impacts du changement climatique ! »

S'il apparaît comme une évidence que les conséquences du réchauffement climatique sont plus rapides et plus visibles en montagne, les récentes études scientifiques menées notamment par l'IRSTEA et Météo France posent des chiffres et des dates qui doivent inciter l'ensemble des acteurs à se mobiliser conjointement.

D'ici 2050, les effets négatifs du réchauffement climatique sur l'activité touristique d'hiver s'annoncent certes limités avec les importants investissements des gestionnaires de domaines skiables en matière de neige de culture et de gestion de la ressource en eau. Il s'agit là d'une visibilité que de nombreuses activités économiques nous envieraient ! Pour autant, les prévisions à partir de 2100 font clairement état d'un scénario menaçant, si l'augmentation des températures n'est pas contenue sous les 3 degrés.

La menace du réchauffement climatique à échéance fin de siècle pèse sur 120 000 emplois directs et indirects localisés dans les villages et vallées de montagne, une place dans le top trois mondial des destinations touristiques de montagne, 2 milliards d'euros dans la balance commerciale française et 334 millions d'euros d'investissements annuels....

La préservation du patrimoine naturel et économique des sommets français doit donc devenir une priorité nationale. L'action en faveur de l'environnement est déjà initiée par les opérateurs de domaines skiables (réduction de consommation d'énergie, transports, préservation de la biodiversité...); mais aujourd'hui il va falloir faire plus et ensemble !

Réduire l'empreinte carbone du ski et au-delà, préserver le patrimoine montagne
Une mobilisation globale d'ampleur est nécessaire pour mener des actions concrètes

Un séjour au ski, comme toute activité humaine de tourisme et de loisir, est émetteur de gaz à effet de serre. Si une partie provient du transport des vacanciers jusqu'à leur hébergement en montagne, l'autre partie est liée au séjour incluant notamment l'hébergement ainsi que l'aménagement et l'entretien quotidien des pistes.

C'est sur ce périmètre que DSF appelle à une première mobilisation collective visant à faire baisser l'empreinte carbone de tout séjour en montagne, en travaillant avec les collectivités locales, les hébergeurs, les industriels d'infrastructures et de véhicules techniques.

L'ambition est de coconstruire un futur décarboné pour l'ensemble des domaines français afin de s'inscrire dans les objectifs nationaux de neutralité carbone à horizon 2050, en s'inspirant des principes d'actions guidant la transition énergétique (éviter, réduire, compenser). DSF appelle donc ses membres et partenaires au soutien d'une démarche collective basée sur le principe de l'innovation orientée vers les résultats et l'application sur le terrain.

Au-delà de l'enjeu énergétique et de réduction de l'empreinte carbone du secteur, cette mobilisation de tous les acteurs devra être au service de la préservation du « Patrimoine montagne » sous tous ses aspects : naturels, sociaux, économiques... Car tous dépendent les uns des autres.

C'est pourquoi DSF se fixe pour objectif de disposer dans un délai de six mois du meilleur moyen de mutualiser des financements pour déployer des solutions concrètes visant à préserver les massifs autour de trois sujets complémentaires :

- L'eau, son captage, stockage, en passant par sa préservation et sa gestion partagée avec tous les acteurs du territoire.
- La biodiversité que nos membres et partenaires protègent déjà mais pour laquelle, dans ce contexte de changement climatique, nous allons devoir être encore plus vigilants.
- Les déchets et l'économie circulaire avec des gisements importants d'innovation et de valorisation à concevoir et développer.

DSF dévoilera ce dispositif de mutualisation des financements en avril 2020, lors du salon Mountain Planet, à Grenoble.

Pour Alexandre Maulin, Président de Domaines Skiables de France : « L'ensemble des professionnels de la gestion des domaines skiables de France prend position et se met en ordre de marche pour déployer un dispositif ambitieux au service du Patrimoine Montagne. Au-delà du poids économique conséquent que représente le ski pour le secteur touristique national, il en va de la survie de l'ensemble des vallées d'altitude hexagonales et de leurs habitants, qui sont menacés de devenir les premiers réfugiés climatiques de France. Nous appelons donc le Premier Ministre à prendre toute la mesure de l'ampleur des défis que nous allons devoir relever ensemble, dès le prochain Conseil National de la Montagne. »

Contacts

Laurent Reynaud

Délégué Général de Domaines Skiables de France

04 79 26 60 70 - l.reynaud@domaines-skiables.fr

Alexandre Bérard

Alternative Media

04 76 12 01 33 / 06 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr

Domaines Skiables de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables. Aujourd'hui il fédère 412 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), et environ 175 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...). Les domaines skiables constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations, ils conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires.

Avec plus d'un milliard d'euros de recettes annuelles, 55 millions de journées-skieur et 18 000 salariés répartis en une vingtaine de métiers, la France est en position de leader dans le top 3 mondial avec les USA et l'Autriche. www.domaines-skiables.fr